

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ALIENATION DE CHEMINS RURAUX

Par arrêté municipal n°2024.279 du 15/11/2024, M. le Maire de Nyons a prescrit une enquête publique relative à l'aliénation d'une partie des chemins ruraux n°16 dit des Roches et n°7 dit des Hautes Gothières.

M. Pascal ZINGRAFF, inscrit sur la liste départementale annuelle d'aptitude aux fonctions de commissaires-enquêteur, est désigné comme commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera pendant 15 jours consécutifs du 05/12/2024 au 19/12/2024 inclus, en Mairie de Nyons où le dossier pourra être consulté de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 tous les jours sauf les samedis et dimanches.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la ville www.nyons.com

Les éventuelles observations pourront être consignées sur un registre papier prévu à cet effet en mairie ou envoyées par mail à l'adresse enquete-publique@nyons.com

M. Pascal ZINGRAFF, domicilié à Dieulefit a été nommé commissaire-enquêteur. Il recevra en Mairie les :

- 05/12/2024 de 14h00 à 17h00,
- 19/12/2024 de 14h00 à 17h00.

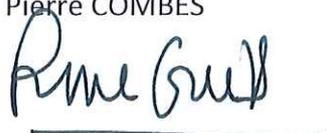
L'enquête sera close le 19/12/2024 à 17h00.

Au terme de l'enquête publique et après remise du rapport du commissaire, la désaffectation et l'aliénation des chemins ruraux pourront être décidées par le Conseil municipal.

Fait à Nyons, le 15/11/2024



Le Maire de Nyons
Pierre COMBES



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Pierre Combes", with a horizontal line underneath.